donc que vous avez usé là d'un moyen dégoûtant ; vous ne regardez même plus à la vie d'un homme pour procurer une voix à Hector.

Quatrième Circonscription de Lille

AUX ELECTEURS SOCIALISTES

Le Comité électoral du Parti Ouvrier Français de la 4e circonscription de Lille adresse aux 3.099 électeurs qui se sont affirmés sur le nom du citoyen E. Sohier la lettre suivante :

« Citoyens,

» Au nom du prolétariat organisé, nous vous remercions de l'énergique exemple que vous avez donné à la classe ouvrière de la 4e circonscription. En votant pour un candidat de classe, en affirmant votre ardente volonté de prendre légalement et pacifiquement le pouvoir central, afin de faire la loi socialiste, émancipatrice des hommes, vous avez prouvé que, loin d'être des fauteurs de troubles, et des instigateurs d'émeutes, vous étiez au contraire un parti de discipline et d'action, capable de légiférer et d'administrer. Votre nombre grossira bientôt, car les petits agriculteurs, les petits commerçants, les artisans individuels et les salariés que la bourgeoisie abuse ou corrompt se convaincront que c'est nous qui voulons, par l'institution de lois plus justes, l'ordre économique et la paix sociale. C'est ainsi que nous entendons être des révolutionnaires, c'est-à-dire, non pas des partisans de violences et de déprédations inutiles, mais des transformateurs, des ouvriers convaincus que les travailleurs ne seront réels et libres qu'à la condition qu'ils soient remis en possession de tous les moyens de produire et qu'ils suppriment le salariat, cette forme odieuse et dérivée de l'esclavage pour lui substituer le travail associé, la lutte des hommes contre la nature pour lui arracher ses richesses.

» Aux trois mille quatre-vingt-dix-neuf travailleurs, conscients, nous donnons rendez-vous pour la prochaine bataille !

Vive le Parti Ouvrier !

Le Comité électoral.

2e circonscription de Cambrai

DESISTEMENT DE FIEVET

Le citoyen Fiévet, maire de Caudry, candidat du P. O. F., adresse à ses électeurs la lettre suivante :

Citoyens,

Par 5,878 suffrages vous avez manifesté sur mon nom votre ardent désir de voir disparaître la société mauvaise d'aujourd'hui dans laquelle le travailleur est l'éternelle dupe, l'éternelle victime, dans laquelle les mots de Justice et de Liberté ne sont que des mythes pour la classe ouvrière, pour faire place à une société mieux organisée et meilleure.

Au nom du Parti ouvrier, au nom du prolétariat tout entier, en mon nom personnel, je vous remercie.

Merci à vous surtout, mes chers concitoyens, qui, avec vos 1,572 voix, m'avez donné une si grande marque de sympathie et d'estime. Cette démonstration éclatante de votre part est pour moi un encouragement bien précieux à persévérer dans la voie que je me suis tracée.

Mais nos efforts à tous n'ont pas suffi. Nos adversaires disposaient de trop d'or et nous sommes battus. Nous sommes vaincus ? Non !

Nous allons, au contraire, nous atteler plus que jamais à la propagande indispensable et dans la prochaine bataille, nous nous retrouverons plus unis et plus forts, poursuivant notre but identique : le bien, l'émancipation de la classe ouvrière.

Citoyens,

N'oublions point cette grande vérité : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

Et maintenant quelle sera notre attitude dans la lutte actuelle ?

Allons-nous y assister en spectateurs impassibles, nous contentant de compter les coups que vont se porter les adversaires ?

Je ne le crois pas. Cette attitude ne serait du reste pas digne de notre grand parti.

Profondément convaincu que la forme républicaine est celle qui convient le mieux à la diffusion de nos idées de rénovation sociale, convaincu d'autre part que l'étiquette républicaine prise par le banquier Lefebvre cache la réaction la plus effrénée, je vous engage fermement, pour le scrutin du 11 mai, à *reporter vos voix sur le candidat républicain, M. Lozé.*

Citoyens, aux urnes, le 11 mai, pour la République ! Contre la réaction !

3e Circonscription de Valenciennes

Un de nos confrères annonce que, trois jours après le premier tour de scrutin, M. Sculfort aurait fait tenir spontanément au clérical et réactionnaire Caullet la lettre suivante :

Maubeuge, 1er mai 1902.

Mon cher collègue et ami,

Je vous adresse spontanément tous mes vœux pour le succès de votre candidature au prochain tour de scrutin.

Votre tout dévoué,

Henry Sculfort.

Nous enregistrons la spontanéité... tardive que M. Sculfort a mise à envoyer sa républicaine bénédiction à un candidat de la *Croix*, nous réservant, bien entendu, de l'apprécier ainsi qu'il convient.

Toutefois, M. Sculfort, en bénissant M. Caullet, a omis de l'absoudre des hottées d'injures que pendant trois semaines, le même Caullet a déversées contre M. César Sirot.

Nous, nous ne pardonnons pas.

M. César Sirot n'est pas de nos amis politiques, mais M. César Sirot est un honnête homme. Or, nous ne pardonnerons jamais à M. Caullet de l'avoir accablé d'outrages et les électeurs ne le lui pardonneront pas davantage. On le verra le 11 mai.

Ce QUE MONSIEUR CAULLET IGNORE

En relisant tous les prospectus qui ont servi à faire de la réclame pour l'élection échouée de papa *Caullet*, j'en trouve un qui reproche à Selle de réaliser des bénéfices de 200 à 300 pour cent sur ses drogues pharmaceutiques ; bien qu'un peu tard, (il est vrai qu'il n'est jamais trop tard de *bien faire, surtout en ces temps*), je veux faire voir aux électeurs de la 3e circonscription de Valenciennes que M. Caullet n'est pas du tout loyal en écrivant cette phrase. Ignore-t-il que les *trois quarts du temps Selle ne fait pas payer ses* produits, en effet, un ouvrier est-il malade ou blessé, il n'a qu'à aller le trouver, il peut être certain qu'il n'aura pas de mal à délier les cordons de sa *bourse. Mais M. Caullet a besoin de mentir pour* discréditer son adversaire ! Je ferai remarquer que de tels procédés de polémique sont écœurants, et qu'il faut être à bout d'arguments pour y recourir. Ce faisant, M Caullet ne déshonore que lui-même. Il est vrai, qu'il lui restera la ressource du confessionnal pour se laver de ses péchés. J'entends d'ici le dialogue :

— Mon père, je m'accuse d'avoir beaucoup menti pendant la période électorale...

— Combien avez-vous menti de fois, mon fils ?

—Je ne sais pas au juste, mon père.

— Mettons une vingtaine de fois par jour, n'est-ce pas, mon fils ?

— A peu près, mon père. Mais seulement ajoutez pour mon absolution, ajoutez, je vous prie, à ce chiffre, une centaine de fois en plus, car je dois encore faire placarder des affiches pour le prochain ballottage.

— Vous serez absous, mon très cher fils.

Mais les électeurs, eux, n'absoudront pas M. Caullet. Ils ne seront pas assez naïfs pour envoyer au Palais-Bourbon ce clérical invétéré, insulteur de M. César Sirot, plus encore peut-être que du citoyen Selle. Tous les républicains et tous les socialistes, aujourd'hui d'accord, voteront pour Selle.

Vive la République !

AUTOUR DU SCRUTIN

A Denain, dès dimanche matin, les électeurs arrivent en foule pour voter ; dans les bureaux de vote on n'est pas plus surpris de voir s'installer des agents de Caullet, délégués par les jésuites en robe courte, quand ce n'est pas un de ces êtres mêmes acompagnés de jaunes qui munis de listes d'émargement se mettent à émarger les électeurs qui viennent voter et ne quittent pas de vue ces mêmes électeurs, essayant de lire dans leur conscience comment et pour qui ils ont votés.

La présence de ces individus fait pousser des Ah ! de mécontentement et il se manifeste un sentiment qui n'est pas du tout en faveur des calotins. Il y a quelques *prises de becs comme on dit* vulgairement et à la fin lassés des épithètes qu'on leur avoie dans le premier bureau le sieur Pollet, rengaine ses paperasses après avoir été sévèrement admonesté par un citoyen. A la porte de l'Hôtel-de-Ville, les porteurs sont nombreux, surtout ceux de Caullet qui n'ont pas toujours un langage digne de la Sorbonne. A midi s'amène M. Caullet en automobile, on le croirait déjà élu, tant le mécanicien conduit avec hauteur sa machine, mais il ne reste pas longtemps, car à peine arrivé, de toutes parts retentissent les cris de : A bas la calotte ! ! et notre *homme honteux et confus d'une* telle réception repart au triple galop.

Le soir lorsque les résultats sont connus, les calotins, les jaunes sont dans une confusion innommable ; *ils croyaient déjà leur Cauliet collé à la* Chambre, mais il a fallu en déchanter encore bien pis quand ces individus ont connu les résultats définitifs.

*On nous raconte à propos de ces listes d'émarge*ment dont il est question plus haut, qu'un certain M. Werth, directeur des forges et aciéries se creuse la cervelle à compulser ces listes pour établir *les noms de ceux des employés et des ou*vriers qui auraient trahi la cause capitaliste. On ajoute même qu'il n'atteindra pas les résultats du scrutin de ballottage avant d'être devenu fou.

Néanmoins une pression acharnée est faite auprès des ouvriers par divers employés, contremaîtres, surveillants, etc., etc., qu'on est en droit de se demander quel est l'intérêt qui guide ainsi la *direction. Il y a notamment un nommé Veignac* qui va d'ouvrier à ouvrier, menaçant de ses foudres sulfatiques tous ceux qui ne veulent pas crier devant lui, à son approche, Vive Caullet ! Vive la *calotte !*

Tristes hommes..... comme le grand R..., ancien républicain militant qui à la charge lui, de payer à boire à la rentrée et à la sortie de l'usine.

Qu'ils continuent..... ils servent bien leur cause.

Jusqu'au curé de l'usine qui va de porte en porte racontant aux bonnes mères de famille qui si Selle est élu, c'est la ruine, car les actionnaires des *forges et aciéries ramasseront leurs capitaux et* fileront les exploiter ailleurs.

Voyez-vous, amis lecteurs, nos bons actionnaires filant vers la frontière avec qui sur le dos une cheminée, qui un bâtiment, qui a ntrain à rails, qui un pilon, qui une machine monstre. Quels titans 10 millions pour la nouvelle usine dépensés mal à propos depuis quelques années pour être *ainsi transportés dans les régions lointaines !*

Ah ! il faut avoir la corpulence de ce curé et du contre-maître R.... pour pouvoir effectuer de pareilles transformations.

Ah ! j'oubliais de dire à ceux qui me liront que Caullet, candidat, a recommencé ses visites et qu'il débite cette fois, non plus des promesses de toutes sortes, *mais un mensonge grotesque. En effet,* il y a deux jours, dans une petite usine de notre *région, il racontait aux ouvriers que M. César* Sirot, qui s'est désisté en faveur du vrai candidat républicain, avait écrit cela dans un moment d'énervement et qu'il était revenu maintenant à de meilleurs sentiments et qu'il verrait d'un bon œil les voix obtenues par lui se reporter sur son nom.

Tartuffe va !

Première circonscription de Douai

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU P. S. F.

AUJOURD'HUI dimanche, à six heures et demie du soir, à la *Taverne*, 3, rue de Valenciennes, à Douai, aura lieu un Congrès des groupes de la Fédération Socialiste de la première circonscription de Douai (P. S. F.)

Les adhérents des groupes des cantons Ouest, Nord et Sud de Douai, sont invités à passer dans la journée, chez leur secrétaire ou leur délégué au Comité électoral, qui leur donnera tous les renseignements.

Le mode de votation sera celui des précédents congrès électoraux, (1 voix par 20 cotisants.)

Les camarades adhérents au P. S. F. sont TOUS invités à ce *Congrès extraordinaire* qui a une TRES GRANDE IMPORTANCE.

Rendez-vous à six heures et demie à la Taverne, 3, rue de Valenciennes, à Douai.

Le secrétaire du Comité,
Louis BRASSEUR.

REUNION DES GROUPES

Groupes du P. S. F. de Dorignies. — Réunion d'urgence chez Delval, à midi.

Pont-de-la-Deûle, chez Richez J.-B., à dix heures.

Sin-le-Noble, à midi chez Wattelez.

Aniche, à midi, Maison du Peuple.

LA BONNE FOI DE COCHETEUX

Le sieur Cocheteux nous assignait jeudi devant le tribunal correctionnel, en 5.000 francs de dommages-intérêts et dix insertions, pour injures et diffamations !??

Tout Douai se rappelle ce placard par lequel M. Cocheteux, remerciant ses électeurs, semblait se désister. Au reste, il salit toujours nos murailles.

Beaucoup s'y sont laissés prendre. D'autre flairant un piège, un trompe l'œil, réservaient leur avis.

Jeudi, M. Cocheteux a été forcé de jeter bas son masque.

Notre éminent avocat, Me D'Hooghe, prétendant avoir fait valoir, pour obtenir la remise de l'affaire, le désistement de M. Cocheteux, Me Houdin, défenseur de ce dernier, a protesté au nom de son client : « M. Cocheteux, a-t-il déclaré, est présent pour vous affirmer qu'il maintient sa candidature. »

Ah ! çà, beau masque, quel sale petit jour *mijotiez-vous encore, en cherchant à nous do*ner le change sur vos intentions ?

Savez-vous que çà n'est guère propre.

Aux électeurs, même aux vôtres, de juger vos procédés.

Et dire que c'est l'homme en faveur duquel de même depuis plus d'un mois une campagne de mauvaise foi, de cynisme, de mensonge et d'injures, qui ose nous demander raison d'allégations que nous avons fournies la charge de toute bonne foi, en toute sincérité !

Il ne devrait pas oser se montrer.

Le tribunal, du reste, n'a pas ajouté grand importance aux prétentions de M. Cocheteux puisque, sur la demande de Me D'Hooghe, il a renvoyé l'affaire au 29 mai.

M. S.

Deuxième circonscription de Douai

AGENT ELECTORAL

On nous écrit de Pecquencourt :

Dimanche dernier, jour des élections législatives tous les mineurs des deux communes de Pecquencourt et de Vred, qui travaillent à la Cie de Flines-les-Raches, ont été bien surpris, de recevoir individuellement la visite de M. Bénard, maître porion, qui se faisait promener en voiture, engageant tous ces pauvres mercenaires à voter pour M. Dehau, le cher candidat de la calotte ; la bière a coulé à flots.

Est-ce que par hasard c'est par ordre de la Cie que le maître-porion a agi si bêtement, ou M. Dehau, et ses satellites ont-ils fourni à ce propagandiste de la réaction la monnaie nécessaire pour faire tant de zèle ?

DANS L'AISNE

Première circonscription de St-Quentin

Des garanties !

On ne sait pas encore quelle sera l'attitude de M. Villeneau, candidat nationaliste, au deuxième tour de scrutin. Restera-t-il dans la mêlée ou se désistera-t-il ? On en est sur ce point réduit aux conjectures.

Ce que nous savons, en tous cas, c'est que les voix de M. Villeneau n'iront à M. Hugues que si, disait hier l' « *Etendard* », le député sortant donne aux électeurs nationalistes des « garanties nécessaires ».

Je ne suis pas curieux, mais je voudrais bien savoir ce que sont ces garanties nécessaires, et il me paraît impossible qu'elles soient données en de secrètes entrevues.

Nous savons bien parbleu !! que pour être réélu, M. François Hugues n'hésitera pas à faire toutes les promesses et à trahir une fois de plus le pacte républicain ; mais le corps électoral ne tolèrerait pas que l'entente se fasse dans la coulisse et sans qu'il soit informé des conditions du marché, si marché il y a.

Les électeurs sont décidés à obtenir la lumière et ils ne se laisseront pas conduire au scrutin sans savoir le prix auquel on a estimé leur à-point.

Nous ne sommes plus au temps où il suffisait de l'entente de cinq ou six personnages importants, pour décider de l'issue de la bataille, et les plus modestes des paysans, comme les plus humbles des ouvriers veulent être informés de ce qui se manigance en dehors d'eux.

On a parlé de « garanties ». Quelles sont ces garanties ? Qu'a-t-on demandé à M. François Hugues ? et qu'a-t-il répondu ? Autant de questions auxquelles il faudra répondre autrement que par des formules vagues.

En ce qui nous concerne, notre ligne de conduite est toute indiquée : poursuivre notre propagande et développer notre programme en nous tenant en dehors de toute manœuvre de combinaisons louches.

L'attitude la plus habile, en politique comme en toutes choses, est encore la loyauté et la franchise. Tôt ou tard, les gens trop malins font la culbute.

Henri TUROT.

Faits Divers

DANS LA RÉGION

Vol audacieux

A HAUBOURDIN

Une maison cambriolée en plein jour. — Un vol de 27,000 francs.

Un vol, qui dénote chez ses auteurs une audace inouïe, insensée, a été commis, hier *matin, à Haubourdin, et faisait, hier soir,* après qu'il a été découvert, l'objet de toutes les conversations.

Il est vrai que les circonstances dans lesquelles il a été accompli et le mystère qui l'entoure peuvent fournir matière à dialoguer. Les personnes qui l'apprenaient ne pouvaient y croire et chacun s'étonnait et s'extasiait devant l'affirmation du fait.

LES LIEUX CAMBRIOLES

Mme Debuissière possède, 93, rue Gambetta, une petite maison élevée sur rez-de-chaussée d'un premier étage mansardé. Cette maison est située juste en face la grande porte grillagée de l'amidonnerie Verley.

Elle se compose de deux pièces, l'un sur la rue, l'autre sur le derrière, au rez-de-chaussée. Même disposition à l'étage. La porte d'entrée donne accès directement sur la place de devant, qui est éclairée par une fenêtre donant sur la rue. A droite de cette pièce et de la porte d'entrée, est un couloir fermé où se trouve l'escalier.

Mme Debuisière, qui est veuve et âgée de 70 ans environ, habite cette maison avec l'une de ses filles, mariée, son gendre et les enfants de ceux-ci dont un petit garçon Jean Bonduel.

Ce dernier, âgé de 13 ans, va à l'école, proche de la maison, et la maison est voisine de la boucherie Graff.

La fenêtre du rez-de-chaussée qui donne sur la rue, est d'un vieux système, dit système « à guillotine ».

LA DECOUVERTE DU VOL

C'est en soulevant un des panneaux de cette fenêtre, une des « guillotines », que les voleurs ont dû pénétrer dans la maison. La porte d'entrée ne présente, en effet, aucune trace de pesée, d'effraction ou de violence quelconque.

Après avoir soulevé la guillotine, les vo*leurs ont pu facilement passer en dessous* et s'introduire dans la pièce d'entrée.

Mme Debuisière qui a l'habitude de se rendre, les samedis, chez une autre de ses filles, qui exploite avec son mari, M. Joseph Loridan, un commerce au numéro 13 de la rue Gambetta, avait quitté son domicile vers sept heures et demie.

La dernière personne, partie de la maison, M. Bonduel, le père du petit Jean, en était sorti à neuf heures et demie.

Quand, vers midi, le jeune Jean Bonduel quitta l'école, il aperçut, tombé dans la rue, un pot de fleur qui se trouvait sur l'appui de la fenêtre. Il crut qu'il avait été renversé par son chien, « Friquet » et n'attacha à ce fait aucune importance.

Sa grand'mère, Mme Debuisière, avec laquelle il alla prendre son repas chez sa tante et son oncle, Mme et M. Loridan, fit de même, lorsqu'il le lui raconta, d'autant plus que la fenêtre est peu élevée du sol.

Jean Bonduel repartit pour l'école. A quatre heures et demie, il se présentait de nouveau chez M. Loridan et demandait à sa grand'mère la clef de la porte d'entrée du numéro 93 de la rue Gambetta.

Peu après, il était de retour chez son oncle et, tout essoufflé, tout émotionné, racontait à Mme Debuisière qu'il avait trouvé grands ouverts les tiroirs des meubles de la pièce d'entrée, des assiettes et des verres sur une table.

En courant, Mme Debuisière alla chez elle et se rendit compte de la véracité du récit fait par son petit-fils.

Les voleurs avaient fouillé les meubles de cette première pièce. Non contents de cela, ils avaient fait cuire des œufs, les avaient mangés et avaient bu de la bière.

Sur la table, à côté des reliefs de leur festin improvisé, les voleurs avaient laissé un paquet enveloppé dans une serviette. Ce paquet contenait un vêtement d'enfant et une cassett qui, précédemment, se trouvaient au premier étage.

Mme Debuisière monta dans les chambres. Le même désordre y régnait. Les lits avaient été retournés. Les tiroirs d'une petite commode basse béaient. Pour ouvrir l'un d'eux, les cambrioleurs avaient scié le pène de la serrure.

Dans ce tiroir était enfermée toute la fortune mobilière de Mme Debuisière, plus de 20.000 francs en obligations diverses, des chemins de fer et des villes, tous titres au porteur et plus de 6.000 francs en billets de banque et en monnaie d'or et d'argent.

Les voleurs avaient tout emporté, de même que la cassette, trouvée sous un lit, qu'ils avaient pliée dans le vêtement d'enfant et une serviette, et qu'ils avaient laissée sur la table de la salle.

Cette cassete contenait des obligations appartenant à M. et Mme Bonduel.

Quant à Mme Debuisière, il ne lui reste plus, en outre de ses valeurs immobilières, que 2 fr. 10 qu'elle avait sur elle.

L'ENQUETE

La gendarmerie d'Haubourdin fut prévenue et ouvrit aussitôt une enquête.

Il est à croire que les voleurs connaissaient parfaitement les êtres et les habitudes de la *maison pour avoir opéré comme ils l'ont fait.* Ils devaient savoir qu'entre neuf heures et demie et onze heures et demie, heure à laquelle le vol a dû être commis, la maison était vide de ses habitants. Il leur a fallu une rare audace pour s'attabler et manger, juste en face la porte d'entrée, et alors qu'ils au*raient pu être aperçus de la rue, par la fenê*tre ; de même que pour pénétrer par celle-ci en plein jour.

A chaque instant, il rentre dans la fabrique Verley des camions ou il en sort.

Les voisins, interrogés, déclarent ne s'être aperçus de rien. Cependant, certaines décla*rations, recueillies par la gendarmerie,* laissent croire qu'on pourrait être avant longtemps sur une bonne piste.

Les gendarmes ont entendu dans la maison cambriolée de nombreux témoins. Leur enquête ne s'est terminée qu'après huit heures et demie.

Notons, avant de finir, que les voleurs ont poussé, dans leur audace, la précaution jusqu'à emporter le carnet sur lequel Mme Debuisière notait les numéros de ses obligations.

Le scandale clérical de Douai

Renvoi du frère Albert devant la chambre des mises en accusation.

L'instruction menée par M. Luce, juge d'instruction intérimaire et poursuivie ces jours derniers par M. Bottin, juge d'instruction titulaire, au sujet du scandale clérical qui éclata à Douai vers le commencement d'avril, vient d'être terminée. Le dossier de l'affaire a été renvoyé hier à la chambre des mises en accusation. Au cas où le frère Basquin, dit Albert, de l'établissement des Frères de la doctrine chrétienne de la rue Jean-de-Douy, serait renvoyé devant la cour d'assises, il comparaîtrait à la prochaine session qui s'ouvrira à Douai, le 21 mai, sous l'accusation d'attentat à la pudeur.

Dernière Heure

La rentrée des Chambres

Paris, 3 mai. — Contrairement à ce qu'annonce un journal du matin c'est bien le 1er juin que la Chambre doit reprendre ses travaux

Les pouvoirs de la Chambre actuelle expirent le 31 mai et c'est obligatoirement sans convocation nouvelle que la Chambre issue des scrutins des 27 avril et 11 mai devra se réunir au Palais-Bourbon.

La confusion qui s'est produite à ce sujet a pour origine sans doute l'ajournement du Sénat au mardi 3 juin. Mais la situation des deux assemblées est, on le comprend, dans les circonstances actuelles, absolument différente.

INCENDIE D'UNE VILLE

NOMBREUSES VICTIMES

Londres, 3 mai. — Un télégramme de San Francisco annonce que d'après les nouvelles reçues du Japon, la ville de Sakayenanacho, très importante par ses nombreuses fabriques de soieries, a été détruite par un incendie.

Soixante-quinze personnes ont péri et plusieurs milliers d'habitants sont sans abri. Les pertes sont évaluées à 15 millions de yen.

Appel de l'Alliance républicaine démocratique

L'Alliance Républicaine Démocratique adresse aux électeurs l'appel suivant :

« Le 27 avril, le pays a repoussé à une majorité énorme la réaction nationaliste, l'ennemi le plus redoutable à l'heure présente pour le bien public et la stabilité de nos institutions.

Le 11 mai, vous achèverez cette victoire du bon sens et du patriotisme. Vous irez tous au scrutin, fidèles à la discipline. Vous passerez outre à vos préférences personnelles et vous donnerez résolûment vos suffrages aux candidatures antinationalistes ayant obtenu au premier tour le plus grand nombre de voix.

La candidature Brisson

Paris, 3 mai. — Le « Courrier du Soir » annonce que M. Brisson, dont l'état de santé s'est amélioré, doit partir demain pour Saint-Dié. Il a fait parvenir aujourd'hui même sa déclaration de candidature au préfet de la Drôme.

La candidature de M. Mesureur

Paris, 3 mai. — *On a fait courir le bruit que* M. Mesureur se disposerait à affronter la lutte au deuxième tour de scrutin, dans une circonscription de province.

Interrogée à ce sujet, une des personnes de l'entourage immédiat de M. Mesureur, qui a été activement mêlée à la lutte électorale de la deuxième circonscription, par un des rédacteurs de l'Agence Nationale, nous a fait la réponse suivante :

« M. Mesureur a, en effet, reçu de nombreuses propositions émanant de comités républicains de Paris et de plusieurs départements. Il a refusé, aucune candidature ne lui paraissant présenter de garanties de succès. M. Mesureur n'acceptera les propositions d'une autre municipalité que quand sa candidature présentera l'unanimité des suffrages des groupes républicains. Il ne veut, sous aucun prétexte, que sa candidature puisse être considérée comme une candidature de division ou de diversion. »

L'élection de Grenoble

Grenoble, 3 mai. — Il faut croire que les appels de Zévaès « aux républicains de toutes nuances » n'ont pas grand écho. Le radical Vallier vient de se désister purement et simplement, mais, un certain nombre d'électeurs notables qui l'avaient soutenu : MM. Berthelot, conseiller général ; Duclot, adjoint au maire ; docteur Bordier, directeur de l'Ecole de médecine ; Eyard, Faure et Ginas, conseillers municipaux de Grenoble, invitent les électeurs à voter contre Zévaès.

La « candidature républicaine » de Zévaès se trouve donc maintenant seule en présence de la candidature nationaliste de M. Pichat.

Fin de la grève des cochers de Paris

LES COUPES SOMBRES

Paris, 3 mai. — La grève des cochers de l' « Urbaine » est terminée. Ce matin tous les grévistes se sont présentés aux différents dépôts de la Compagnie pour reprendre le travail, mais un certain nombre d'entre eux n'ont pas été repris.

Au siège de la Compagnie, un des administrateurs de l' « Urbaine » donne les raisons suivantes de cette exclusion.

— Hier, à l'issue de la réunion qu'ils ont tenue à la Bourse du Travail, les 250 cochers qui avaient refusé de remonter sur le siège les jours précédents s'étaient décidés à nous envoyer une délégation afin de demander qu'aucun gréviste ne fût renvoyé pour fait de grève.

Nous n'avons pas accepté de recevoir les délégués, car nous estimions que depuis quatre jours déjà que le conflit était terminé, plus de 1,800 voitures étant en effet sorties de nos dépôts.

*Ce matin nous avons complété notre per*sonnel en prenant des grévistes, mais tous nos anciens cochers n'ont pas été réembauchés et ce n'est qu'au fur et à mesure des vacances qui pourraient se produire dans notre personnel que nous ferions appel à leurs services. »

Au syndicat des cochers, à la Bourse du Travail, on déclare qu'on ignore encore le nombre exact des cochers qui n'ont pas été acceptés ce matin.

M. Loubet en Russie

LE PRESIDENT A DUNKERQUE

Paris, 3 mai. — La réception du Président de la République, à son retour à Dunkerque, est réglée de la façon suivante :

M. Waldeck-Rousseau quittera Paris dans l'après-midi du 26 pour se rendre à Dunkerque. Il descendra à la sous-préfecture où il passera la nuit.

La division accompagnant le Président, entrera, le lendemain 27, vers huit heures et demie du matin, dans le port de Dunkerque.

Après avoir été salué à son débarquement par les autorités du département et les corps constitués, M. Loubet ira visiter le sanatorium de Saint-Pol, à 8 kilomètres de Dunkerque ; puis il rentrera en ville vers dix heures et inaugurera à la Chambre de commerce les plaques commémoratives de la réception des souverains russes, le 17 septembre dernier.

Un déjeuner de 350 couverts lui sera ensuite offert à l'Hôtel de Ville, par le Conseil général du département du Nord.

Le départ du train présidentiel aura lieu vers deux heures, de façon que le Mour à l'Elysée s'effectue vers six heures, c'est-à-dire avant la nuit.

A SAINT-PETERSBOURG

Pétersbourg, 3 mai. — La municipalité de Pétersbourg s'occupe déjà très activement des préparatifs de la réception solennelle du président Loubet dans cette ville. De leur côté, les propriétaires de maisons et magasins font aussi, dans le même but, de nombreuses commandes de drapeaux, de lampions, de transparents, d'écussons et d'étoffes à draper.

La colonie française projette l'organisation d'un brillant raout en l'honneur du Président et des personnages qui l'accompagneront. Elle se propose d'offrir des souvenirs à M. Loubet et à ces personnages.

La colonie française d'Odessa, qui donnera à la même occasion un grand bal, enverra une députation féliciter le Président et lui présenter un *riche cadeau.*

Le général-baron de Freederickz, ancien attaché militaire à Paris, aide de camp général de l'empereur, le contre-amiral Pallloff, commandant *la 2e division navale, et le prince Engalitchef,* aide de camp de l'empereur, ont été désignés pour être attachés à la personne du Président de la République pendant son séjour en Russie.

On télégraphie de Moscou au Novoïé Vrémia que la colonie française de cette ville enverra à Saint-Pétersbourg, lors de l'arrivée de M. Loubet, une députation qui remettra au Président de la République une adresse revêtue d'une grand nombre de signatures.

L'ambassade de France a fait savoir à la Société française de bienfaisance que le Président Loubet visitera le 21 mai les établissements de la colonie française, et en particulier la maison de charité et l'hôpital, et qu'il assistera à la pose de la première pierre du nouveau bâtiment de l'hôpital.

Après cette cérémonie, les délégués des différentes Associations françaises seront présentés à M. Loubet, auquel la Société française de bienfaisance remettra une Adresse.

LES AFFAIRES DE CHINE

REVOLTE DE CAMPAGNARDS

Paris, 3 mai. — Une fois de plus, la nouvelle d'une agitation dangereuse, sur les confins du *Tchi-Li et du Ho-Nan,* nous arrive de Chine. Les campagnards, exaspérés d'avoir à payer des indemnités destinées aux chrétiens indigènes, se révoltent contre les soldats chargés d'en assurer le recouvrement. Un détachement des troupes de Yuan Chi Kaï a eu 60 hommes tués dans une rencontre avec les habitants de Tching-Ting fou, près de la frontière du Ho-Nan. Yuan Chi Kaï a envoyé trois régiments pour détruire les villes voisines.

Comme on le voit, le théâtre des hostilités est toujours cette bande de terrain qui s'allonge, du sud au nord, entre le Chan-Toung et le Chan-Si.

D'après l'agence Laffan, M. Favier a visité cette région il y a quinze jours, pour se renseigner sur la situation. M. Paul Beau, ministre de France, a envoyé un représentant chargé d'une mission analogue.

LES GRÈVES EN AMÉRIQUE

New-York, 3 mai. — Une sérieuse affaire a eu lieu à Pittsburg où 30,000 ouvriers du bâtiment sont en grève. Pour fêter le 1er mai, les ouvriers électriciens avaient organisé un bal qui se prolongea jusqu'au matin. En sortant, les électriciens, au nombre de plusieurs centaines, aperçurent une dizaine d'ouvriers non syndiqués qui travaillaient à réparer un réseau électrique sur le toit d'une maison de six étages.

Une cinquantaine de grévistes envahirent soudain le toit et se mirent en devoir de faire cesser le travail. Sur les refus des électriciens, les grévistes les assaillirent à coups de briques.

Les ouvriers se défendirent avec des barres de fer. La police vint à leur secours. Les dix ouvriers furent transportés à l'hôpital dans un état assez grave.

Des collisions eurent lieu ensuite entre la police et les grévistes. Il y eut plusieurs blessés, dont plusieurs mortellement.

FEUILLETON DU 5 MAI — N° 58

LE CAPITAINE CASSE-COU

Grand roman d'aventures

ÉPISODES ILLUSTRÉS

de la Guerre des Boers

PAR

Louis BOUSSENARD

TROISIEME PARTIE

La guerre à la dynamite

VIII

— Encore trois minutes, continue le major.

« Bonhomme, vous perdez un temps précieux et les ordres de la reine sont formels !

— Votre reine ne peut pas vouloir le massacre...

« Elle est femme... elle est mère...

« Pitié pour nos compagnes... pitié pour nos petits...

« Je n'ai jamais courbé le front devant aucun homme... je ne me suis agenouillé que devant Dieu...

« Je vous supplierai à deux genoux... j'invoquerai vos sentiments d'homme... votre honneur de soldat et je vous crierai encore : Pitié !... Pitié !... »

Et le noble vieillard, qui pour sauver la famille terrifiée endure la suprême humiliation, tombe lourdement sur les genoux en tendant ses mains tremblantes.

Des larmes s'échappent de ses yeux sans regard et ruissellent sur sa barbe blanche. Quelques soldats moins endurcis détournent la tête. La plupart ont d'infâmes ricanements de brutes.

Le major ne répond pas.

Avec une aisance parfaite, il déchausse l'étrier de gauche près duquel se trouve agenouillé le vieillard.

Sans effort apparent, il détache dans la face du malheureux un formidable coup de pied.

On entend un bruit affreux de chair écrasée. Le sang jaillit à flots du nez et des lèvres, et l'aïeul, mutilé, assommé, s'abat sans mouvement près du cadavre de l'enfant.

Une clameur d'indignation et de douleur jaillit de toutes les bouches.

« Maudits !... maudits !... assassins !... assassins !... »

Comme s'il venait de faire une excellente plaisanterie, Colville se met à rire, et regarde sa montre avant de la remettre dans sa poche, il ajoute :

« Quatre minutes sont écoulées. »

Qu'importe à ces malheureuses, qui se savent désormais condamnées, une minute de plus ou de moins ?

Pâles, frémissantes, échevelées, elles entourent les cavaliers, leur montrent le poing, les invectivent, et de leurs mains débiles essayent de les frapper.

Un large rire plein d'ironie grossière échappe aux soudards qui ripostent par une bordée d'injures et d'abominables grivoiseries de caserne.

« Faites cabrer les chevaux ! hurle Colville.

— Hip !... hip !... hip !... hourra !... » vociffèrent les lanciers en éperonnant leurs bêtes qui se ruent au milieu de la cohue bruyante et désolée.

Un affolement sans nom saisit les malheureuses femmes.

Les unes roulent sous les sabots ferrés des chevaux qui s'animent et sont horriblement piétinées. Les autres s'enfuient, éperdues, en tenant leurs enfants qui poussent des clameurs déchirantes.

« Débottez les lances !... Chargez ! commande Colville en tirant son sabre.

« Embrochez-moi toutes ces truies et tous ces petits pourceaux !

« *God by !* mes enfants, voici un *pigsticking* dont on se souviendra. »

Et les lanciers, obéissant à cet ordre infâme, se précipitent la lance en arrêt sur les femmes, en criant :

« Hourra !... hourra !... piquons le cochon ! piquons le cochon ! »

Crachant rouge, la face couverte de sang, l'aïeul sort de son évanouissement, se dresse péniblement sur ses jambes qui flageolent et bégaye de sa voix mourante :

« Lâches !... lâches !... Soyez maudits !»

Il se trouve devant Colville qui charge présément au petit galop. Le major lève son sabre et lui en décharge sur le crâne un coup formidable. Manœuvrée par un bras athlète, la lourde lame retombe avec un bruit de couperet sur la tête de l'aveugle et la fend jusqu'à la bouche.

« *Goddem !* quelle poigne, major ! dit le premier lieutenant qui galope à côté de son indigne chef.

— *Une rude lame aussi, mon cher,* répond le major très sensible à cet éloge.

Les cavaliers poursuivent à outrance les femmes et les lardent à coups de lance. L'ivresse du sang, plus capiteuse que celle du vin, enfièvre leur cerveau et les pousse aux actes de la plus révoltante férocité.

L'aïeule est tombée une des premières la poitrine déchirée, ouverte par un faisceau de piques. La petite blondine qui servait de guide à l'aveugle est littéralement embrochée par le sergent.

La pauvre innocente pousse des cris effroyables et serre dans ses petites mains sanglantes la hampe de la lance qui lui traverse le ventre.

D'un brutal mouvement de recul, l'assassin la débroche et la laisse pantelante sur le sol, où elle se tord dans les convulsions de la plus atroce agonie.

Les femmes tombent !... tombent lacérées, déchiquetées par vingt blessures savantes qui ne tuent que lentement et prouvent l'adresse des bourreaux.

Les voilà mortes ou agonisantes. Leur corps forment çà et là des taches rouges dans lesquelles glissent les chevaux.

Quelques enfants, fous de terreur, restent à tuer.

« Hourra !... piquons le cochon !

Encore une ruée des bandits. La dernière. Les enfants sont massacrés. L'anéantissement est complet.

Un lancier fient au bout de sa pique le cadavre palpitant d'un nouveau-né !

Comment ! de telles horreurs vont rester impunies ? Des vengeurs ne surgiront pas ?

Colville remet au fourreau son sabre et dit aux trompettes :

« Sonnez le rassemblement. »

Les cavaliers accourent de toutes parts, se massent par pelotons et attendent un ordre qu'ils devinent.

« Et *maintenant, garçons, amusez-vous* à faire un feu de joie de cette bicoque.

« Flambez-moi tout cela... All